

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Marché public à procédure adaptée

Construction du premier terrain de sport couvert à énergie positive de l'Yonne

IL s'agit d'une consultation publique des entreprises pour construire la première halle de sport à énergie positive de l'Yonne. 1800 m² de panneaux photovoltaïques recouvrant une halle de sport de type C, des vestiaires isolés en matériaux bio-sourcés et un terrain de sport stabilisé permettant l'ombrage de la halle en été. Un équipement sportif permettant de servir les habitants du territoire, tout en répondant aux enjeux écologiques, environnementaux et financiers de demain.

Marché de travaux : Exécution

Maître d'ouvrage : Commune de Venoy (89), tél : 03 86 40 20 77 mairie.venoy@orange.fr

Maître d'oeuvre : ATRIA ARCHITECTES, tél : 03 86 51 25 24

Délai d'exécution : 12 mois Début prévisionnel des travaux : Novembre / décembre 2021

Numéro et décomposition des lots :

Lot 01. Terrassement - VRD

Lot 02. Gros OEuvre

Lot 03. Charpente bois

Lot 04. Couverture bac acier - Bardage métallique

Lot 05. Menuiseries extérieures alu / acier

Lot 06. Menuiseries intérieures bois

Lot 07. Doublages - Cloisons - Plafonds

Lot 08. Carrelages - Faïences

Lot 09. Peinture

Lot 10. Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire

Lot 11. Électricité

Lot 12. Équipements sportifs

Lot 13. Revêtements de sols sportifs

Lot 14. Photovoltaïque

Lot 15. Test de perméabilité à l'air



Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation et remettre les offres :

Sur la plateforme de KLEKOON

Date limite de réception des offres : au plus tard le **25 octobre 2021 à 11H00** à adresser à Monsieur le Maire, en Mairie, de Venoy 89290 ; seule la réponse électronique est autorisée sur la plateforme KLEKOON. https://www.klecoon.com/appels-offres/avis/construction-terrain-sport-couvert-energie-positive?consultation_ID=83389&page=1&dce=1#detail_marche

Critères d'attribution :

1/ la valeur technique précisée dans un mémoire technique (55%) décomposée en 4 sous-critères :

- Les moyens techniques et humains ;
- Les mesures mises en œuvre en matière d'hygiène, de sécurité, de protection de la santé et de gestion des déchets de chantier ;
- Les mesures d'organisation que le candidat envisage pour le respect du délai d'exécution ;
- Les produits et les matériaux proposés.

2/ le prix de l'offre détaillé dans le DPGF (45%).

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- certificats, attestations et déclarations suivant articles R 2143-3 et R 2143-4 du Code de la Commande Publique ;

- attestations d'assurance de responsabilité civile et décennale en cours de validité.

Délai de validité des offres : 180 jours.

Date d'envoi à la publication chargée de l'insertion : lundi 27 septembre 2021